Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260123-2025_12_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize décembre, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de CREHEN, régulièrement convoqué le quatre décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame COTIN Marie Christine, Maire.

PRESÉNTS :
Marie-Christine COTIN, Martine JOUFFE, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Marie-Annick CLOGENSON, Marie-Annick LEMONNIER, Marcel MALLET et Alain SAËZ

ABSENTS :
Chantal DETOT, Sylvie MENIER, Brigitte SALMON et Pierre LECAILLIER

--- ===0=== ---

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Madame la Présidente explique aux membres du Conseil d'Administration qu'un usager, en difficulté financière et psychologique, a besoin d'une aide ponctuelle pour effectuer le ménage à son domicile, à raison de quelques heures, dispensé par une société de ménage.

Après avoir écouté l'exposé de Madame Marie-Christine COTIN, à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide d'attribuer une aide financière exceptionnelle à l'usager pour les heures de ménage dispensées par une entreprise.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Marie-Christine COTIN.